

Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur le développement de l'action extérieure des collectivités territoriales, à Paris le 31 août 2016.

Personnalité, fonction : AYRAULT Jean-Marc.

FRANCE. Ministre des affaires étrangères et du développement international

Circonstances : Semaine des ambassadeurs - Diplomatie et Territoires, à Paris le 31 août 2016

ti :

Merci Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir mais surtout un honneur d'ouvrir officiellement cette semaine des ambassadeurs. En réalité, elle a déjà commencé. De nombreuses tables rondes ont déjà eu lieu dès lundi et puis hier, le discours du président de la République qui, à la fois a fait un bilan de l'action internationale de la France, mais aussi abordé toutes les grandes questions du monde, les défis auxquels nous devons répondre.

Il est essentiel que nous ayons ce temps de travail ; c'est cela la semaine des ambassadeurs. C'est un moment clef de la vie de notre ministère. Il s'agit de réfléchir ensemble, il s'agit aussi de bien définir les enjeux auxquels nous devons répondre. Et surtout, nous devons aussi, parce qu'il y a un aspect interne, voir comment notre ministère peut s'adapter, peut évoluer en termes d'outils et de moyens. Il est essentiel d'avoir le meilleur outil possible, surtout pour un pays qui, avec d'autres, - mais c'est assez rare - a la chance de disposer d'une longue tradition diplomatique et d'une histoire diplomatique riche et reconnue. Mais, en même temps, rien ne serait pire que de vivre sur nos acquis, d'où l'importance, sans cesse, d'être encore meilleur et surtout de bien anticiper les évolutions du monde pour y faire face.

C'est donc un moment particulier pour tous ceux qui sont là. D'abord, les membres du corps diplomatique, les ambassadeurs. Et c'est pour moi aussi un moment important parce que c'est l'occasion de rencontrer beaucoup d'entre vous. C'est vrai qu'un ministre des affaires étrangères voyage beaucoup, qu'il a l'occasion de rencontrer personnellement des ambassadeurs, des ambassadrices, de voir aussi des équipes sur le terrain qui, je dois le dire, sont remarquables, disponibles, engagées. Mais, en même temps, je n'ai pas vu tout le monde encore. Cette semaine est donc l'occasion de mettre un visage sur des noms, surtout pour bien voir qui écrit ces notes que vous m'adressez régulièrement. Je dois dire que je les lis avec beaucoup d'attention et beaucoup d'intérêt. Dans mes différentes fonctions, j'étais habitué à lire des notes, j'en recevais beaucoup mais je n'en avais jamais reçu avec une telle intensité.

Parce que l'actualité internationale, on le voit encore ces dernières heures, exige que nous soyons le mieux informé possible pour définir la position de la France et le faire, bien sûr, en concertation étroite avec le président de la République.

Mesdames et Messieurs, c'est donc pour moi l'occasion d'ouvrir officiellement nos travaux. De nombreuses tables rondes ont déjà eu lieu. Je prends en particulier cette journée de lundi, ce «speed dating» auquel de nombreux ambassadeurs ont participé. Vous avez rencontré en tête-à-tête des chefs d'entreprises de PME, de TPE, qui ont des projets, qui savent où aller, qui savent exactement ce qu'ils veulent et qui sont à l'image de la France à travers ses capacités à faire, à inventer, à innover et qui donnent une image positive, non seulement généreuse mais positive, engagée et non pas morose comme c'est parfois trop souvent le cas de notre pays.

Vous, les ambassadeurs, qui consacrez pratiquement maintenant 40% de votre temps à la diplomatie économique, vous avez pris à coeur - et je peux en témoigner devant vous et je le fais devant les élus des régions et des agglomérations -, vous avez montré combien vous étiez personnellement engagés à l'écoute des entreprises. Parce que ce «speed dating» d'un quart d'heure de rencontre, c'était d'abord une préparation que vous avez faite pour essayer d'être le plus concret et le plus efficace au service des entreprises. J'ai eu leur témoignage et ce témoignage est un témoignage de reconnaissance à votre égard et à l'égard de vos équipes. Je voulais vous le dire tout simplement et puis dire évidemment que, avec les secrétaires d'État qui participent au quotidien à orienter votre action, c'est pour moi aussi l'occasion de remercier les parlementaires qui sont présents ici avec d'autres membres du gouvernement, parce que, de plus en plus, notre ministère est un ministère qui a une vocation interministérielle.

Au cours de cette semaine, de nombreux thèmes sont abordés. Encore hier soir, nous l'avons vu, l'innovation numérique dans le domaine culturel avec la participation d'Olivier Py ainsi que des responsables du festival d'Aix-en-Provence. C'était un moment extrêmement intense, très riche, qui montre les capacités de la France dans le domaine culturel à rayonner, et aussi de montrer qu'elle est en phase avec la révolution numérique qui est aussi une opportunité formidable pour nos entreprises et où l'on voit que culture et économie sont étroitement liées, comme c'est aussi vrai du tourisme.

Dans les différents thèmes abordés cette semaine, il y a aussi l'enseignement supérieur, le lien entre sécurité et développement, les enjeux de la connectivité pour le développement touristique en matière aérienne, les questions de formation aux métiers du tourisme dans le secteur de la gastronomie, de l'agriculture. Il y a aussi bien entendu, la thématique climat qui a fait aussi l'objet d'une table ronde il y a quelques instants et bien entendu, l'enjeu essentiel de notre commerce extérieur.

Voilà quelques thèmes avec, cette année, trois thèmes centraux qui sont :

- la sécurité. Ce matin, nous avons eu une première réunion avec le ministre de l'intérieur à Beauvau avec un certain nombre d'ambassadeurs dans les régions particulièrement concernées par les phénomènes migratoires et les questions de sécurité et de frontières, et un certain nombre de préfets qui sont également directement concernés. Demain, il y aura un débat sur cette question.

- la question des territoires, c'est celle que nous allons aborder dans quelques instants

- et, bien entendu, l'Europe.

L'Europe, comme le président de la République l'a rappelé hier, c'est la priorité évidente. D'abord à travers la question de la sécurité. La menace terroriste nous oblige à prendre toutes les mesures nécessaires, mais aussi à traiter de manière approfondie les désordres du monde qui sont à son origine. Puis les territoires parce que nous avons tout à gagner de mieux coordonner l'action extérieure de l'État avec celles de nos collectivités.

Ces thèmes sont donc au coeur de nos travaux. J'aurai l'occasion de les conclure vendredi, de tirer les enseignements de toute cette semaine. Et je voudrais maintenant, avant de laisser la parole à Jean-Michel Baylet, aborder plus concrètement, plus précisément le thème de la diplomatie et des territoires.

Il est vrai que ces dernières années, la contribution de nos territoires à l'action internationale de la France n'a cessé de monter en puissance, de prendre de l'importance, à la fois par son volume mais aussi par sa pertinence et sa qualité. Il est vrai que c'est une longue histoire qui est née d'abord avec les jumelages, souvent après la Seconde guerre mondiale, avec l'Allemagne mais pas seulement. En tout cas, aujourd'hui, toutes les collectivités locales, même les plus modestes sont engagées dans l'action internationale, dans un nombre croissant de pays et dans un nombre croissant de secteurs. Il y a les régions, mais il y a aussi maintenant les métropoles et les grandes villes, mais aussi les communes et les intercommunalités qui sont très impliquées.

Je prendrais l'exemple de la COP21 : le grand moment de l'accord de Paris que nous avons le devoir mettre en oeuvre à présent, d'abord en faisant en sorte, dans l'action diplomatique, d'encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait de ratifier l'accord, mais surtout, d'agir pour sa mise en oeuvre concrète. Cela a permis de démontrer l'engagement décisif de nos collectivités territoriales, en particulier des grandes villes mondiales regroupées au sein du C40, mais aussi des régions qui sont très mobilisées et qui l'ont été aussi dans leurs échanges avec leurs partenaires pour aboutir à l'accord de Paris.

Je tiens donc à saluer l'action des collectivités locales pour le succès de l'accord de Paris mais aussi, pour tout ce qui reste à faire maintenant, vous exprimer en cet instant notre gratitude.

Ce rôle croissant s'est bien sûr accompagné de changements institutionnels qui sont contenus dans la fameuse loi NOTRe qui n'a pas été facile à terminer, tant nous avons eu des débats entre les différents niveaux de collectivités. Il y avait ceux qui voulaient plus de responsabilité et ceux qui voulaient garder les leurs. Je pense que nous avons maintenant une meilleure répartition des compétences. La loi Maptam qui a permis de créer les métropoles est aussi une avancée, même s'il y a encore à terminer le chantier ; je pense par exemple à la métropole Marseille-Provence-Côte d'Azur mais les choses sont bien engagées maintenant. Puis, il y a une nouvelle carte régionale, avec des régions qui ont vu leur frontière se modifier.

Cette tendance ne concerne pas que la France métropolitaine, cette question concerne aussi les Outre-mer, leur insertion dans un environnement régional qui elle aussi s'accélère, avec la dimension légitime du développement économique, social et environnemental.

Et puis, il y a les territoires frontaliers qui ont une situation spécifique et qui veulent aussi voir leur rôle spécifique reconnu.

Le Quai d'Orsay cordonne toute l'action extérieure de la France, et cela bien sûr au-delà de l'action diplomatique classique ou multilatérale. Il s'agit de développer des politiques qui soient ambitieuses et qui soient d'abord au service de notre développement et de notre rayonnement international.

Donc, l'enjeu, et c'est l'objet du débat de cet après-midi, c'est de chercher la cohérence, l'efficacité entre l'action de l'État et celle des élus de nos territoires.

Il est donc naturel que nos ambassadeurs se penchent, à l'occasion de cette semaine des ambassadeurs, sur ce fait majeur qu'est le développement de l'action extérieure des collectivités territoriales. C'est notre débat d'aujourd'hui.

Je dois dire que les esprits ont beaucoup évolué. Moi qui ai une longue expérience d'élu local - je n'ose même pas dire la durée, c'est tellement long, mais c'est une expérience extrêmement riche -, j'ai vu l'évolution. Au début, comme cela fait plus de 35 ans de mandat de maire, j'ai vu que l'on n'était pas forcément toujours, par nos diplomates ? mais ce n'est pas vous, c'est une autre génération -, accueilli avec beaucoup d'enthousiasme ; cela pouvait perturber l'agenda. Mais aujourd'hui, ce n'est plus du tout le cas. Je dois dire que nos postes accueillent, non seulement chaleureusement les délégations mais les aident, les organisent et veulent le faire encore davantage. C'est aussi l'un des sujets dont vous allez parler.

En tout cas, j'ai tenu, dès ma prise de fonction, à accentuer ce partenariat étroit entre le ministère des affaires étrangères et du développement international et les collectivités locales.

C'est pourquoi j'ai demandé à Christian Masset, notre secrétaire général qui va faire le modérateur avec Bertrand Fort qui est délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, de préparer un tableau de la situation et des tendances actuelles, avec aussi des propositions pour renforcer cette coopération entre l'État et les collectivités locales. Ce sera en quelque sorte un livre blanc «Diplomatie et Territoires» - il est en cours de rédaction et j'ai déjà eu l'occasion d'en parler lors de la commission nationale de la coopération décentralisée que j'ai présidée le 4 juillet dernier - qui fera l'objet d'une large consultation avec vous, les élus, ceux qui sont là mais aussi les autres, les associations d'élus, et avec les administrations concernés. Cette consultation va se poursuivre tout au long du mois de septembre et tout au long du mois d'octobre pour une validation qui pourrait intervenir à la prochaine session de la commission prévue en novembre de cette année.

Ma préoccupation, et je sais que vous la partagez dans vos pays de résidence respectifs, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, c'est de garantir aux collectivités territoriales l'accès dont elles ont besoin à notre réseau diplomatique comme à l'ensemble des services de l'État et à ses opérateurs. J'ai demandé que soit développée une nouvelle offre de services aux territoires, axée sur une relation de proximité plus forte qui fera l'objet d'un véritable guide à l'intention des collectivités locales.

Dans le même esprit, vous le savez maintenant, les conseillers diplomatiques auprès des préfets de régions sont installés. C'est une nouveauté, une approche différente qui a pu interroger, mais je pense qu'elle correspond bien à la démarche qui est celle du ministère des affaires étrangères et du développement international, c'est d'aller vers plus de cohérence. Ce n'est pas une tutelle, soyons très clair, mais c'est d'abord un conseil auprès du préfet de région et de l'administration de l'État qui doit être la mieux équipée possible, c'est important. On décentralise, mais cela ne veut pas dire que l'État doit disparaître et s'affaiblir. Il doit donc

s'organiser en conséquence. C'est en même temps c'est une fonction qui est faite pour dialoguer, se concerter et agir ensemble.

Nous avons nos opérateurs comme Business France ou Atout France ou Campus France qui sont d'ailleurs invités à développer des offres sur mesure à destination des collectivités territoriales pour les aider à soutenir en particulier l'export. Business et Atout France, c'est très important, parce que les régions en particulier mais aussi souvent les métropoles ont une action dans ce domaine. Là aussi, évitons la dispersion parce que c'est aussi un affaiblissement. Beaucoup de nos partenaires extérieurs nous disent qu'ils ne veulent qu'un interlocuteur, qu'un guichet, vous le savez bien, et ce n'est pas un sujet d'aujourd'hui, c'est un sujet très ancien et il faut s'organiser en conséquence. Cela ne veut pas dire que nous n'agissons pas ensemble et que l'on doit faire qu'il n'y ait plus qu'une seule administration. Je sais que, par exemple, dans le secteur du tourisme, il y a une dimension stratégique qui peut être celle de la région, mais il y a aussi des engagements spécifiques liés à l'histoire, au patrimoine, aux politiques touristiques et culturelles des villes et notamment des métropoles. Il y a aussi l'échelon de proximité. Le tourisme, ce n'est pas que les grandes infrastructures, il y a aussi les territoires modestes mais qui font des choses. Ce n'est donc pas absurde qu'il y ait plus plusieurs échelons, mais la question est : comment coordonne-t-on tout cela ? Il faut donc souvent contractualiser. Les contrats de destination sont souvent de bons outils, mais qu'y mettons-nous comme contenu et comment gère-t-on la gouvernance ? C'est l'un des sujets que j'ai abordé avec les différents élus la semaine dernière lorsque j'ai fait ma visite dans le Val de Loire et la région des châteaux de la Loire. C'était tout à fait intéressant.

Et puis il y a la dimension du développement, l'aide au développement. L'agence française de développement, grâce à son rapprochement avec la Caisse des dépôts, notamment dans les territoires - c'est important parce que la Caisse des dépôts est implantée, qu'elle connaît bien les territoires -, justement, c'est une dimension que nous voulons renforcer.

Concernant l'internationalisation de l'action des territoires, cela veut dire davantage de rationalité dans l'organisation des moyens, ces quinze dernières années en particulier, la demande de coopération a fortement crû dans de nombreux domaines : parfois une aide à l'expertise mais pas seulement ; il peut y avoir aussi des aides financières ou des aides humaines. Je pense à l'urbanisme, aux transports publics, à l'agriculture, à l'eau, à l'assainissement, la gestion des déchets, la formation des cadres territoriaux, l'éducation.

J'étais récemment en Birmanie et le gouverneur maire de la ville de Rangoun, qui a passé 15 ans de sa vie en prison et qui est maintenant représentatif de la nouvelle génération des cadres politiques qu'Aung San Suu Kyi a voulu promouvoir, a cette mission qui lui a été confiée par elle de rénover Rangoun sur tous les plans et dans tous les thèmes que je viens d'évoquer. Je l'ai invité à venir en France. Il est venu un mois après, c'est positif, avec une délégation très motivée, très précise, avec des demandes qui ne sont pas approximatives. La ville de Paris s'est engagée avec l'engagement d'un soutien à l'expertise du diagnostic. Ceci c'est l'aide technique. Il peut aussi y avoir des aides financières. Mais c'est essentiel, ils sont repartis confiants. Ensuite, ils ont fait des visites de terrain pour voir comment leurs problèmes spécifiques peuvent être traités à l'image de ce qui a pu être fait dans certaines villes. Je suis gêné de vous dire qu'ils sont venus à Nantes, mais ils sont venus aussi à Saint-Nazaire. Et ils sont repartis confiants.

Mais je pourrais citer plein d'exemples comme cela. Et je sais qu'ici, parmi les élus qui sont là, beaucoup sont prêts à aller dans cette direction et, donc, on voit bien que les collectivités

locales ne nous pas attendus pour avoir des contacts et des échanges de ce type. Mais c'est là que l'on voit, à travers l'exemple que je viens de citer, qu'il faut conjuguer l'effort qui est fait par l'État et celui des collectivités territoriales, des régions, des communes et, en tout cas, des villes, celles qui ont les capacités de le faire.

C'est essentiel également pour la crédibilité de la France. La France est attendue partout ; elle est attendue par ce qu'elle est, son message politique, les valeurs qu'elle défend ; elle est attendue en matière de développement en Afrique mais pas seulement ; elle est attendue par la concrétisation sur le terrain des valeurs qu'elle proclame.

Pour cela, nous avons besoin de continuer à pratiquer cette ouverture au monde, cette générosité, cette écoute. Et puis, en même temps, nous avons besoin d'être efficaces.

D'ailleurs, concernant la coopération décentralisée, j'ai veillé - et ce n'est pas facile les négociations budgétaires, mais le résultat est assez encourageant - à ce que, malgré les efforts que chacun doit faire pour la maîtrise de la dépense publique, nous ayons pu préserver l'essentiel des crédits de soutien à la coopération décentralisée.

J'espère que, dans les collectivités locales et territoriales, parfois l'on voit que l'on coupe les crédits ici ou là, mais surtout s'agissant de la coopération centralisée, c'est un appel que je vous lance, Mesdames et Messieurs les Élus, n'abandonnez pas l'ambition. Ce n'est pas seulement l'ambition de vos collectivités, c'est aussi l'ambition de la France. Merci.